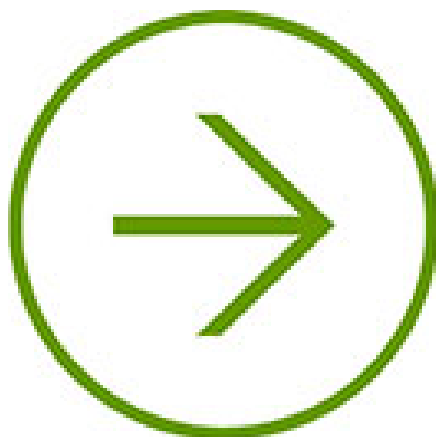


PETR

# PAYS NIVERNAIS MORVAN



Sur la route des Villages du Futur

---

**COMPTE RENDU DU  
COMITE DE PAYS DU 28 JANVIER 2016  
dans la salle de réunion de la  
Communauté de communes du Sud Morvan**

**Maison de Pays**  
3, Grande rue  
58800 CORBIGNY  
Tel : 03 86 20 27 52

**région BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**





## PETR PAYS NIVERNAIS MORVAN

**Etaient présents :** Christian **PAUL**, Fabien **BAZIN** (Communauté de Communes des Portes du Morvan), Virginie **BUTEAU**, Daniel **MARTIN**, Guy **DOUSSOT**, René **BLANCHOT** (Communauté de Communes du Haut Morvan), Bernadette **LARIVE**, Sébastien **GOSSET** (Communauté de communes le Cœur du nivernais), Jocelyne **GUERIN**, (Communauté de communes des portes sud du Morvan), Michèle **DARDANT**, Dominique **JOYEUX** (Communauté de Communes du Bazois), Denise **GIBKI** (Communauté de communes du Val du Beuvron), Marie **LECLERCQ** (Communauté de communes des Grands Lacs du Morvan), Marie-Thérèse **THOMAS**, Jacky **GERMAIN** (Communauté de Communes du Pays Corbigeois), Eric **THOMAS**, Frédéric **MONET** (Communauté de Communes du Sud Morvan)

**Etaient présents les suppléants :** Annick **BERTRAND** (Communauté de communes des portes sud du Morvan), Eric **JUSSIÈRE** (Communauté de Communes du Haut Morvan)



**ACCUEIL.** Éric Thomas, président de la Communauté de communes, Christian Paul et Anne Algret, pour le Pays Nivernais-Morvan, ont accueilli Mireille Higinnien, nouveau sous-préfet de Château Chinon (à droite).

**Accueil par Monsieur le maire de Moulins-Engilbert Frédéric MONET et Monsieur le Président de la communauté de communes du Sud Morvan Eric THOMAS.**

### 1. TOP départ des "Villages du Futur".

#### Contexte :

Le 9 novembre dernier, nous avons transmis à toutes les communes du Pays un appel à candidature Villages du futur.

9 communes et 1 Communauté de Communes (pour le compte de 4 communes) ont répondu favorablement : **Château-Chinon, Corbigny, Fours, Moulins-Engilbert, Lormes, Luzy, Saint-Saulge, Cercy la Tour, Chatillon en Bazois et la CC des Grands Lacs du Morvan** pour les communes de **Montsauche, Ouroux, Alligny, Moux.**

**Les candidatures ont été examinées au bureau de Pays du 22 janvier dernier en présence des présidents de communautés de communes :**

L'approche globale est respectée dans toutes les candidatures, avec la volonté de créer du logement locatif, d'accompagner le développement du commerce, d'aménager "un cœur de bourg pêcheur". Tous relèvent l'intérêt d'une démarche participative et prospective préalable au projet.

Toutefois, le travail de réflexion collective préalable devra permettre de donner un peu d'ambition à certain projet pour dépasser le projet "cœur de village" et tendre vers "un village du futur".

Pour le logement, on retrouve une volonté partagée de créer des logements seniors avec services collectifs dans 7 communes en centre bourg.

Un point de concentration de logements seniors est remarqué sur la CC des Grands Lacs (Montsauche dans la maison Baroin, Ouroux dans le Presbytère, et Alligny en construction neuve, voire en réaménagement dans le cœur de bourg). Un travail de mise en réseau et complémentarité sera étudié.



Quatre communes évoquent les TIC : Lormes, avec l'expérimentation de la connexion de la fibre à l'utilisateur, Saint-Saulge qui souhaite pouvoir développer également cette technologie (à termes) et Fours par l'installation de Bornes d'information interactives sur la place et Moulins par le déploiement de la Fibre.

Les membres du bureau insistent sur la notion d'animation collective et de projets collectifs d'embellissement, qui pourront être proposés dans la démarche d'élaboration des prototypes.

Il est peu évoqué les notions de développement durable, économie d'énergie, économie circulaire, circuits courts qui pourraient très favorablement contribuer à un Village du Futur. Seuls Lormes, accompagne le développement d'une recyclerie.

Au regard du nombre important de candidature, le bureau propose au comité de Pays d'initier le lancement des **Villages du Futur** en deux temps :

Dès maintenant, les communes les plus avancées dans la réflexion comme Château-Chinon, Saint-Saulge, CC des Grands Lacs, Lormes, et Moulins Engilbert. Luzy ayant déjà démarré sera également suivi dans la démarche. SOIT 9 villages

En juin : les communes de Corbigny, Cercy la Tour, Fours, Chatillon en Bazois SOIT 4 villages

#### **La suite :**

A l'issue de la validation en comité de Pays, un accusé de réception sera transmis par le Pays aux communes candidates avec proposition de la démarche suivante :

- écriture d'un cahier des charges par commune pour recruter une équipe pluridisciplinaire pour 6 mois de travail avec l'appui du Pays, de Nièvre aménagement et du Parc. Un modèle de cahier des charges sera joint à l'AR.
- lancement des appels d'offres par les communes
- réception des candidatures, examens, choix des équipes, en lien avec l'équipe du Pays, de Nièvre Aménagement et du Parc
- dépôt d'un dossier de demande de financement auprès du Pays : 80% entre les crédits Etat du contrat de Pays et crédits LEADER. Plan de financement à constituer avec l'équipe du Pays.
- Après l'accusé de réception de l'Etat et de LEADER, lancement de l'opération.

En parallèle, le Pays lance la création d'un LABO des villages du futurs. Un carnet de mission sera proposé au prochain comité de Pays, pour un démarrage au printemps.

## **2. Validation du programme d'actions de soutien au commerce et à l'artisanat pour une réponse l'appel à projet de l'Etat (FISAC).**

Le comité de Pays Nivernais Morvan a décidé le 17 juillet dernier la mise en place d'une Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCMACS) à l'échelle du Pays.

Afin de répondre à l'appel à projet de l'Etat (FISAC) du 29 janvier 2016, le cabinet Cibles & Stratégies a accompagné le territoire pour la réalisation d'une étude préalable. Les élus des communautés de communes, représentants des commerçants, artisans, et chambres consulaires ont été associés à trois rencontres, les 25 novembre 2015, 11 et 12 janvier dernier. Celles-ci ont permis d'identifier les enjeux et de construire un programme d'actions.



## Quelle attractivité pour les centres-bourgs peu dense en clientèle de proximité?

Action	Outil
<b>A.1 Guide des bonnes pratiques et charte d'enseignes et de façades</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>I La création d'un guide des bonnes pratiques commerciales à l'échelle du Pays Nivernais Morvan. Ce guide aura une fonction de support pour accompagner les commerçants vers un niveau d'attractivité et de qualité homogène concernant l'attractivité extérieure de leur local d'activité (enseignes, façades commerciales,...).</li> <li>I La mise en place d'une charte d'enseigne et de façade à l'échelle de chaque bourg-centre en lien avec les démarches de Villages du Futur et intervention d'un architecte pour une proposition de déclinaison individuelle de cette charte (dessin et plan) pour l'ensemble des commerces.</li> </ul>
<b>A.2 Animation des marchés</b>	<p>En lien avec l'action de la CCI sur « Les marchés de la Nièvre » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner les communes pour adapter les marchés aux comportements de consommation, en lien avec les commerçants non sédentaires</li> <li>▪ Soutien aux actions de promotions des marchés par la diffusion du guide des marchés de la Nièvre dans les boîtes aux lettres du Pays</li> <li>▪ Animations sur les marchés, jeux, produits dérivés, ...</li> </ul>
<b>A.3 Boutiques à l'essai</b>	Acquisition et mise à disposition de locaux d'activité prêts à l'emploi, dans des locaux vacants en centralité, à loyer modéré, pour l'accueil de nouveaux commerces.
<b>A.4 Aménagements des centres-bourgs</b>	Réalisation d'aménagements publics en lien direct avec l'attractivité commerciale des centres-bourgs.
<b>A.5 Bornes Wifi public</b>	<p>Mise en place de bornes « wifi public » dans chaque pôle de proximité du Pays avec une signalétique d'information</p> <p>Récupération d'information client (nom, prénom, lieu d'habitation, mail pour compléter le fichier clients des UCA)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit portage public dans le cadre des villages du futur</li> <li>• soit portage commerçants (accès libre depuis le commerce (ex. proposition Noodo))</li> </ul>

## Comment adapter le commerce à la consommation de demain ?

Action	Outil
<b>B.1 Plateforme ressource</b>	<p>La conception d'outils (vidéos, maquette, guide,...) de sensibilisation et de coaching à destination des entreprises et des UCA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Support de dynamisation des unions commerciales et artisanales</li> <li>▪ Support de sensibilisation-formation à l'accueil de la clientèle, à l'importance de la clientèle touristique</li> <li>▪ Documents de présentation des aménagements de façade commerciale avant/après</li> <li>▪ Document d'aide à la prise de décision pour les déplacements d'entreprise artisanale en zone d'activité</li> <li>▪ Document d'aide à la recherche d'investisseurs</li> </ul>

## Quelle organisation de service de proximité alimentaire ?

Action	Outil
<b>E.1 La promotion des transports à la demande</b>	Réalisation d'une campagne de communication sur le transport à la demande existant sur le territoire. Les différents usages et les différentes cibles.
<b>E.2 Site web d'entraide aux déplacements « le BlablaCar des courses »</b>	Réalisation d'un module d'entraide à la mobilité permettant de mettre en lien des personnes mobiles réalisant des achats sur une commune du Pays Nivernais Morvan et d'autres non mobiles souhaitant profiter de cette opportunité pour se déplacement et réaliser également des achats. Ce module sera hébergé sur le site internet des commerçants.
<b>E.3 Les tournées alimentaires et le drive rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Repérage - Conseil</li> <li>▪ Mise en réseau des professionnels : mobilisation des commerçants concernés autour d'une identité commune afin de renforcer leur image, optimiser le maillage des tournées et de les accompagner vers des tournées plus modernes (passage vers un système de prise de commande par téléphone, de panier alimentaire pour les résidences secondaires, points relais,...)</li> <li>▪ Promotion du réseau</li> <li>▪ Mise en place d'un système d'aides directes pour la modernisation des tournées (véhicules de tournées, matériel frigorifique de tournées,...)</li> </ul>

## Animation et évaluation

Action	Outil
<b>Animation de l'OCMACS</b>	L'animation du programme d'actions sera assuré de manière coordonnée entre un animateur /coordinateur OCMACS à l'échelle du Pays et les agents de développement économique présents dans chacune des communautés de communes.
<b>Evaluation du programme d'actions</b>	Dans un contexte de contraintes budgétaires importantes et de volontés réaffirmées de maintien d'une politique efficace de soutien aux commerces et à l'artisanat. Il sera nécessaire, en fin d'opération, d'évaluer au mieux la réussite des actions réalisées, ainsi que l'effet levier que les subventions ont pu générer.

Pour les quatre points suivants, après discussion, le comité de Pays décide :

- de n'appliquer qu'un seul taux d'aide directe aux entreprises, sans majoration dans le cas où l'entreprise a, en amont, recours au coaching.
- de revoir l'action relative à la mise en place un Office du commerce, avec la création d'un poste d'agent de développement de cet Office. Dans le but d'accompagner les associations de commerçants-artisans, l'animateur OCMACS en place aura recours à des compétences extérieures (cabinet spécialisé, et/ou CCI) pour la conception d'actions commerciales nouvelles.
- de solliciter le FISAC pour financer le coût du montage des dossiers d'aide directe par un prestataire extérieur. En effet, la CCI de la Nièvre a fait savoir qu'elle facturerait désormais ses prestations pour le montage des dossiers de demande d'aide directe aux entreprises.
- de répartir l'autofinancement des actions portées par le Pays entre les communautés de communes au prorata du nombre d'habitants.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Valide le plan d'action et de financement de l'opération OCMACS
- autorise le Président à solliciter le FISAC en répondant à l'appel à projet de l'Etat
- mandate de Président à engager les dépenses nécessaires à la réalisation de l'opération

## Examen du compte administratif 2015 et orientation budgétaire pour 2016

### 3.1 Compte administratif exercice 2015

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Il est proposé de délibérer sur l'approbation du compte administratif 2015.

Le compte administratif présente les écritures suivantes :

L'année 2015 se termine avec un excédent de 12 809,90€ qu'il faut déduire du résultat de l'année 2014 de 6 274,90 €.

Résultat à reporter sur l'année 2016 : 6 350 €



### 3.2 Orientations budgétaires 2016

Jacky GERMAIN présente deux propositions de budget aux élus.

Dans l'objectif de développement du périmètre du Pays et de la réalisation obligatoire d'un SCOT rural, il est proposé de procéder au cours de l'année 2016 à l'embauche d'un chargé de mission. Cet emploi, bien que subventionné, nécessite un autofinancement complémentaire.

Aussi il est proposé un montant de cotisation par habitant et par communauté de communes de 1,30 €

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, a été établi et mis en vigueur un nouveau résultat des recensements initié en 2013. La Communauté de commune Entre Loire et Morvan vient d'intégrer le périmètre du Pays Nivernais Morvan. Par conséquent, la population prise en compte pour la cotisation, est de 41 113 habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité,

- vote la cotisation à 1,30 € par habitant sur la base du recensement mis en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016

## Soutenir l'activité économique - Chantier 5

### 1. Etude préalable OCMACS Pays Nivernais Morvan

Nom du maître d'ouvrage et localisation de l'opération :

Pays Nivernais Morvan

#### Descriptif :

Avec le passage sous forme d'appel à projet du FISAC, plutôt que chaque communauté de communes formule une réponse pour ses tranches suivantes, les élus du Pays ont choisi de déposer une candidature commune qui prendra le relais des OCMACS en cours à chaque échéance de fin de tranche.

Cette initiative de porter la stratégie commerciale et artisanale à l'échelle du Nivernais Morvan est issue du projet de territoire du Pays "Sur la Route des Villages du Futur" pour 2015-2020.

Pour répondre de façon optimale à l'appel à projet FISAC, le Pays Nivernais Morvan a fait le choix s'adjoindre les compétences d'un cabinet d'étude pour la réalisation d'une étude préalable à la mise en place d'une OCMACS.

#### Plan de financement

Dépenses		Recettes		%
Coût de l'étude	15 600,00 €	LEADER Morvan (FEAD)	8 976,00 €	47,9%
		C. Régional (Pays Nivernais)	6 000,00 €	32,1%
TVA (20%)	3 120,00 €	Autofinancement	3 744,00 €	20,0%
TOTAL TTC	18 720,00 €	TOTAL	18 720,00 €	100,0%

## Soutenir l'itinérance des services marchands et non marchands - Chantier 11bis

Les programmes scolaires prévoient l'apprentissage de la natation ainsi que des opérations permettant l'ouverture au monde. Pour répondre à cette exigence, le transport des élèves doit être organisé dans le temps scolaire. L'éducation nationale ne prend pas en charge les frais de déplacements. Or les coûts de transport en Nivernais Morvan sont importants ce qui entraîne une inégalité de traitement d'éducation.

- 11b.2.2 : favoriser une éducation de qualité** : aide aux dépenses liées à la mobilité, au transport, portée par un bassin pédagogique ou une association de secteur scolaire intercommunale. Cette aide est attribuée sur présentation d'un projet collectif t validé par l'Education Nationale

Maître d'ouvrage	Dépenses de transports 2016	Subvention sollicitée (FNADT :30%) Plafonnée à 3000€
FASS Corbigny	9 515 €	2 854 €
AASS Lormes	10 000 €	3 000 €
COOP-ANIM Château-Chinon	8 674 €	2 602 €
Association Ecole de Rouy Saint-Saulge	6 820 €	2 046 €
AASS moulins Engilbert	6 134 €	1 840 €
A l'Ecole du Bazois	2 727 €	818 €
AASS Luzy	4 208 €	1 260 €
total école	48 078 €	14 420 €



L'année 2016 doit nous permettre de :

- Accompagner la reconquête de 13 cœurs de bourgs et créer les villages du futur
- Créer et animer le labo des Villages du Futur
- Soutenir le développement de maisons des seniors (Montsauche, Alligny, Ouroux, Lormes, Chatillon, ...)
- Commerce et artisanat : animer et mettre en œuvre le programme d'actions OCMACS Pays, avec tous les partenaires (CC et asso. de commerçants/artisans, consulaires)
- Formation : Accompagner la création du laboratoire d'apprentissage aux savoirs de base
- Emploi : Lancement d'une étude des besoins en compétences dans le domaine des services à la personne et adaptation de notre appareil de formation
- Promotion des métiers : En lien avec la mission locale et els partenaires de l'emploi, programmation collective des opérations de promotion des métiers sur le Pays
- Tourisme : construire un « contrat de station » pour Saint-Honoré les Bains et les Grands Lacs du Morvan et accompagner les projets de développement touristique (SEM départemental, contrats, étang de la Nucle, accueil véloroute de Charrin,...)
- Expérimenter les écoles connectées
- Devenir organisateur de transport de proximité: construire et tester une délégation de compétences avec le CRBFC
- Lancer l'appel à projets « ateliers de pratiques artistiques »
- Soutenir les actions innovantes de solidarité avec les personnes âgées
- Accompagner l'expérimentation d'un service à domicile pour soulager les familles en charge d'une personne dépendante
- Accompagner la mise en œuvre du projets de santé de Lormes
- Accompagner des professionnels de santé, des stagiaires (accueil, aide à l'installation, en cours d'exercice)
- Soutenir la mise en place des équipes médicales/paramédicales mobiles (consultations, soins) Ex : « maison des Ados », bus
- Accueil nouvelles populations : Animer et mettre en œuvre de la stratégie LEADER Morvan d'accueil de nouvelles populations (accompagnement des projets, construction des demandes de financement, coordination des actions...)
- SCOT : Initier une démarche SCOT

Programme 2016		
Coût total de l'opération pour 2016	186 500,00 €	
Montant de la subvention demandée pour 2016	74 661,00 €	
Plan de financement (en euros) Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,	<u>Organisme</u>	<u>Montant</u>
	Conseil régional	74 661,00€
	ARS	25 000,00€
	LEADER	25 110,00€
	Autofinancement	45 599,00€

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Donne un avis favorable à l'ensemble des dossiers présentés pour l'attribution de subventions inscrites au contrat du Pays Nivernais Morvan.**
- **Charge le Président de toute démarche visant à permettre le soutien financier de l'ensemble des dossiers présentés.**



## Aide au démarrage des médecins



### Convention financière ARS-Pays

Afin de pallier à la situation très tendue et fragile de l'offre de soins, l'Agence Régionale de la Santé a mis à disposition du Pays à **titre exceptionnel** une enveloppe de 50 000 € pour **l'aide au démarrage pour une 1<sup>ère</sup> installation** des professionnels de santé sur notre territoire avec une priorité aux médecins généralistes et dentistes.

Cette **aide d'une durée maximale** d'1 an vise à faciliter et encourager leur installation

### Contrat ARS-Pays et professionnel de santé :

Ce contrat précisera les modalités d'attribution de cette aide au démarrage.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil syndical :**

- **donne son accord à la signature de la convention avec l'ARS pour l'Aide exceptionnelle au démarrage des médecins et dentistes**
- **autorise le Vice Président à signer les éléments de transferts et paiements aux médecins**

Les tableaux financiers ( budget, compte administratif et le budget prévisionnel de l'O.C.M.A.C.S) sont annexés à ce document.